

FINANCE ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale annuelle mixte aura lieu le **jeudi 25 mars 2021 à 9h00**.

Compte tenu des conditions sanitaires, elle se tiendra **à huis clos** à :

Studio de Company Webcast - 8 place de l'Opéra, 75009 Paris.

Conformément à l'article 8 du Décret n°2020-418 du 10 avril 2020,
les actionnaires sont informés que la Caisse des Dépôts et Consignations
et Sofival assureront les fonctions de scrutateurs de l'Assemblée générale mixte
de la Compagnie des Alpes.